



FIN DE VIE :  
COMPRENDRE POUR AGIR  
*Qu'appelle-t-on obstination déraisonnable ?*

---

FINAL DE LA VIDA :  
ENTENDER PARA ACTUAR  
*¿Qué es la obstinación irracional?*



Fin de vie  
Soins Palliatifs  
CENTRE NATIONAL

# QU'APPELLE-T-ON OBSTINATION DÉRAISONNABLE ?

On parle d'obstination déraisonnable (ou d'acharnement thérapeutique) lorsque des traitements ou des actes médicaux sont poursuivis alors qu'ils sont inutiles, disproportionnés ou n'ayant pas d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie. Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable et le patient a le droit de refuser tout traitement ou acte médical qui lui paraît inutile ou disproportionné.

## 1. Que dit la loi ?



Vous pouvez refuser tout traitement.



L'hydratation et la nutrition artificielles constituent des traitements et peuvent donc être arrêtées au titre du refus de traitement ou de l'obstination déraisonnable.



Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable.

Vous êtes en droit d'exprimer votre volonté après avoir été informé des conséquences de vos choix par votre médecin.

## 2. Les critères pour juger de l'obstination déraisonnable ?

### Critères médicaux :

Les actes (examens ou investigations ou traitements) qui s'avèrent inutiles et/ou disproportionnés, et/ou n'ont d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie

En l'absence d'éléments permettant d'établir votre volonté, le refus des traitements ne peut être présumé.

Si vous vous trouvez hors d'état d'exprimer votre volonté, la décision est prise par votre médecin après une procédure collégiale.

### Critères relatifs à votre volonté :

Lorsque vous vous trouvez hors d'état de vous exprimer, votre volonté est établie par :



Vos directives anticipées



Votre personne de confiance



Le témoignage de vos proches

à défaut

à défaut

# ¿QUÉ ES LA OBSTINACIÓN IRRACIONAL?

Se habla de **obstinación irracional (o ensañamiento terapéutico)** cuando se mantienen tratamientos o procedimientos médicos aunque sean innecesarios, desproporcionados o sin otro efecto que el mantenimiento artificial de la vida. El médico debe abstenerse de practicar cualquier obstinación irracional y el paciente tiene derecho a rechazar cualquier tratamiento o procedimiento que le parezca innecesario o desproporcionado.

## 1. ¿Qué dice la ley?



Usted puede rechazar cualquier tratamiento.



La hidratación y nutrición artificiales son tratamientos y, por tanto, pueden interrumpirse por rechazo al tratamiento o a la obstinación irracional.



El médico debe abstenerse de practicar cualquier obstinación irracional.

Tiene derecho a expresar su voluntad, previa información de las consecuencias de su elección por parte de su médico.

## 2. ¿Cuáles son los criterios para determinar una obstinación irracional?

### Criterios médicos:

Los procedimientos (exámenes o investigaciones o tratamientos) que resulten innecesarios y/o desproporcionados, y/o que no tengan otro efecto que el mantenimiento artificial de la vida.

Si no hay elementos que permitan establecer su voluntad, no se podrá suponer un rechazo al tratamiento. Si no está en estado de poder expresar su voluntad, su médico tomará la decisión en el marco de un procedimiento colegiado.

### Criterios relativos a su voluntad:

Si no puede expresarse, su voluntad se establecerá mediante:



Sus voluntades anticipadas

en su defecto



Su persona de confianza



El testimonio de sus allegados

en su defecto

# QU'APPELLE-T-ON OBSTINATION DÉRAISONNABLE ?

On parle d'obstination déraisonnable (ou d'acharnement thérapeutique) lorsque des traitements ou des actes médicaux sont poursuivis alors qu'ils sont inutiles, disproportionnés ou n'ayant pas d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie. Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable et le patient a le droit de refuser tout traitement ou acte médical qui lui paraît inutile ou disproportionné.

## 3. Qui se passe-t-il après l'arrêt des traitements jugés déraisonnables ?



Traitement  
de la douleur



Soulagement  
des symptômes



Accompagnement  
du patient  
et de ses proches



Sédation profonde et continue jusqu'au décès à votre demande ou sur proposition de l'équipe soignante, si les critères de la loi sont remplis.

Les équipes de soins ont le devoir de ne pas vous abandonner et de tout mettre en œuvre pour que votre fin de vie se déroule dans les meilleures conditions possibles.

# ¿QUÉ ES LA OBSTINACIÓN IRRACIONAL?

Se habla de **obstinación irracional (o ensañamiento terapéutico)** cuando se mantienen tratamientos o procedimientos médicos aunque sean innecesarios, desproporcionados o sin otro efecto que el mantenimiento artificial de la vida. El médico debe abstenerse de practicar cualquier obstinación irracional y el paciente tiene derecho a rechazar cualquier tratamiento o procedimiento que le parezca innecesario o desproporcionado.

## 3. ¿Qué ocurrirá cuando se detengan los tratamientos que se consideren irracionales?



Tratamiento del dolor



Alivio de los síntomas



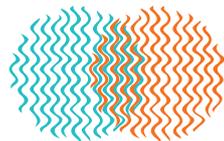
Acompañamiento del paciente y de sus allegados



Sedación profunda y continua hasta el deceso a petición suya o por recomendación del equipo sanitario, si se cumplen los criterios legales.

Los equipos asistenciales tienen el deber de no abandonarle y de hacer todo lo posible para que su final de vida se desarrolle en las mejores condiciones posibles.





**Fin de vie  
Soins Palliatifs**  
CENTRE NATIONAL

# LA PLATEFORME D'INFORMATION

du Centre national Fin de vie Soins Palliatifs  
est à votre écoute du **lundi au vendredi**

au **01 53 72 33 04**

Vous pouvez également envoyer votre message  
à la plateforme par courriel à :

**contact@spfv.fr**

ou utiliser le formulaire de contact :

**[https://www.parlons-fin-de-vie.fr/  
qui-sommes-nous/contact/](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/qui-sommes-nous/contact/)**

Elle assure des missions d'**information sur les droits et les aides en matière de fin de vie et soins palliatifs** et d'**orientation** vers les dispositifs et les structures spécialisées en fonction de vos besoins.

Retrouvez nos publications sur **[www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr)**



Le Centre national Fin de Vie Soins Palliatifs est la structure de ressource, d'expertise et de référence sur la fin de vie

# Le Centre National Fin de Vie Soins Palliatifs

## Un centre de ressources et de référence pour tous

Créé le 5 janvier 2016 par le ministère des Solidarités et de la Santé, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) contribue à identifier et à analyser la multiplicité des situations de fin de vie ainsi qu'à réfléchir à la manière d'améliorer et de faire évoluer les pratiques d'accompagnement de la fin de vie. Les missions du CNSPFV ont été renouvelées et élargies par décret, pour une durée de 5 ans à partir de janvier 2022.

### Une commission d'expertise

La commission d'expertise est composée de représentants de professionnels, d'usagers, d'institutions et de chercheurs. Le CNSPFV en assure la présidence. La commission contribue à la définition du programme de travail annuel du CNSPFV, suit sa mise en œuvre et décide des suites à donner aux travaux réalisés.

### Une équipe pluridisciplinaire

Le CNSPFV est constitué d'une équipe aux compétences variées (santé publique, statistique, droit, philosophie, recherche documentaire, communication, etc.) lui permettant de répondre à ses missions avec une approche transdisciplinaire.



Rendez-vous sur notre site

[www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr)

